



**Comité de l'agriculture
Session extraordinaire**

**RAPPORT DE L'AMBASSADEUR STEPHEN NDŪN'GŪ KARAU, PRÉSIDENT DE
LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ DE L'AGRICULTURE,
À LA RÉUNION INFORMELLE DU COMITÉ DES
NÉGOCIATIONS COMMERCIALES**

25 juillet 2017

1 INTRODUCTION

1.1. À la suite de ma nomination à la présidence de la Session extraordinaire du Comité de l'agriculture, le 26 avril, j'ai tenu 35 consultations bilatérales avec des représentants ou des coordonnateurs de groupes, ainsi que des délégations individuelles, représentant l'ensemble des Membres dans leur diversité.

1.2. J'ai achevé cette première phase en tenant une réunion informelle ouverte de la Session extraordinaire du Comité de l'agriculture le 1^{er} juin, suivie par deux Sessions spécifiques sur la détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire et le mécanisme de sauvegarde spéciale pour les pays en développement (MSS).

1.3. Je suis ensuite passé à des consultations de type "salle E" sur des sujets spécifiques, et ce pour tous les sujets pour lesquels vous avez exprimé un intérêt. Une trentaine de délégations y ont participé.

1.4. Ces sujets sont la détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire, le soutien interne, le mécanisme de sauvegarde spéciale pour les pays en développement Membres, l'accès aux marchés, les restrictions à l'exportation et d'autres questions, notamment la concurrence à l'exportation et les mesures sanitaires et phytosanitaires. Suivant la pratique établie par mes prédécesseurs, j'ai aussi tenu des consultations sur le coton en configuration quadrilatérale plus.

1.5. Il y a ainsi eu un total de sept réunions.

1.6. Cette deuxième phase s'est achevée la semaine dernière avec la réunion informelle ouverte de la Session extraordinaire du Comité de l'agriculture, tenue le 19 juillet, suivie par deux Sessions spécifiques sur la détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire et le MSS, le 20 juillet.

1.7. Je saisis cette occasion pour faire part de toute ma gratitude à M. l'Ambassadeur Neple, qui a accepté, en tant qu'Ami du Président, de présider ces réunions et de lire mes rapports aux Membres sur la situation concernant les négociations en mon nom.

1.8. Mon rapport à la Session extraordinaire du Comité de l'agriculture sera bientôt distribué en tant que document JOB.

1.9. Pour gagner du temps, je ne répéterai pas l'intégralité de mon rapport ici et je me contenterai de résumer brièvement mon évaluation de la situation concernant chacun des sujets à l'examen et conclurai mon rapport par quelques observations sur la manière d'aller de l'avant.

1.10. Mon rapport d'aujourd'hui incorporera les éléments des discussions des 19 et 20 juillet tels qu'ils m'ont été rapportés par M. l'Ambassadeur Neple et le Secrétariat.

2 QUESTIONS DE FOND

Détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire

2.1. La détention de stocks publics demeure clairement l'une des questions prioritaires. Deux nouvelles propositions ont été présentées au cours de la session spécifique du 20 juillet: l'une par le Brésil, l'Union européenne, la Colombie, le Pérou et l'Uruguay, et l'autre par le G-33. La Session spécifique a été la première occasion d'examiner ces propositions, et la plupart des délégations ont pris la parole pour faire part de leurs premières réactions. Si les divergences entre les différentes positions sont essentiellement restées les mêmes, les délégations se sont montrées plus engagées. Les Membres ont maintenant un important travail de délégation à faire pendant la pause estivale et des discussions plus approfondies auront lieu à partir de septembre.

Soutien interne

2.2. Le soutien interne reste aussi une question prioritaire pour la grande majorité des Membres. Cinq nouvelles communications ont été distribuées avant la réunion de la Session extraordinaire du Comité de l'agriculture tenue le 19 juillet, dont une proposition. Celle-ci, présentée par le Brésil, l'Union européenne, la Colombie, le Pérou et l'Uruguay, suggère une limite globale en pourcentage de la valeur de la production. L'Inde et la Chine ont présenté une communication suggérant l'élimination des niveaux de MGS autorisés comme préalable à toute réforme du soutien interne. D'autres communications ont souligné les avantages d'une limite globale fixe par rapport à une limite flottante. Les communications ont suscité de nombreuses réactions préliminaires. Comme dans le cas de la détention de stocks publics, les Membres auront beaucoup à méditer pendant la pause estivale, en vue de faciliter des discussions plus approfondies juste après.

Coton

2.3. La plupart des Membres ont réaffirmé qu'ils étaient favorables à un résultat significatif et spécifique s'agissant du soutien interne pour le coton, même si quelques participants étaient peu optimistes compte tenu des perspectives générales concernant les négociations. Plusieurs participants ont par ailleurs noté le lien avec la négociation globale sur le soutien interne.

2.4. Au cours des consultations menées en configuration quadrilatérale plus le 30 juin, les participants ont formulé de premières observations sur un projet de proposition que le C-4 élabore actuellement au sujet du soutien interne pour le coton.

2.5. De nombreux participants étaient d'avis que la manière la plus efficace d'avancer serait de se concentrer sur le soutien ayant le plus d'effets de distorsion des échanges accordé aux cultivateurs de coton, mais des vues divergentes ont été exprimées quant à la manière de le faire.

Accès aux marchés

2.6. Les Membres ont exprimé des vues très diverses sur la probabilité d'un résultat concernant l'accès aux marchés pour la onzième Conférence ministérielle. Certains estiment que des résultats partiels seraient possibles à la Conférence, tandis que d'autres considèrent qu'un engagement sur la poursuite des négociations concernant l'accès aux marchés après la Conférence serait un résultat réaliste.

2.7. D'autres sont d'avis qu'il ne serait pas possible d'obtenir un résultat dans ce domaine. Les questions mises en avant par les Membres à ce sujet reflètent la diversité des positions et comprennent:

- a. des éléments spécifiques du pilier accès aux marchés;
- b. l'actualisation des renseignements sur l'accès aux marchés afin de jeter les bases de futurs résultats en la matière; et
- c. l'élaboration d'un programme de travail sur l'accès aux marchés.

Mécanisme de sauvegarde spéciale

2.8. Les discussions sur le MSS pour les pays en développement Membres n'ont pas révélé de solution évidente en vue d'obtenir des résultats concrets pour la onzième Conférence ministérielle. Les partisans du MSS continuent de souligner que celui-ci est un outil essentiel pour protéger les producteurs nationaux contre les poussées des importations, lutter contre la pauvreté et favoriser le développement rural. Ils considèrent qu'un résultat partiel et concret axé sur le MSS fondé sur les prix devrait être une option envisageable à la onzième Conférence ministérielle. D'autres Membres considèrent qu'il serait difficile d'obtenir quelque résultat que ce soit concernant le MSS à la onzième Conférence ministérielle en l'absence de résultats se rapportant plus généralement à l'accès aux marchés.

Restrictions à l'exportation

2.9. Au cours de mes consultations, à la fois bilatérales et en petits groupes, j'ai constaté que nombre de Membres ont manifesté de l'intérêt pour les idées de Singapour s'agissant de rendre les restrictions à l'exportation plus transparentes et s'y sont montrés favorables.

2.10. Pour progresser davantage dans les discussions et en réponse aux demandes des Membres, Singapour a distribué, la semaine dernière, une proposition sous forme de texte (JOB/AG/101) et l'a présentée aux Membres à la réunion ouverte de la Session extraordinaire du Comité de l'agriculture tenue le 19 juillet. Un certain nombre de Membres étaient favorables à ce que la proposition serve de base à un résultat possible sur les restrictions à l'exportation à la onzième Conférence ministérielle. Certains Membres estimaient en outre que le résultat ne devrait pas se limiter à la seule transparence. Dans le même temps, j'ai entendu certains Membres en développement exprimer des craintes quant au caractère potentiellement astreignant des prescriptions proposées en matière de transparence.

Concurrence à l'exportation

2.11. Quelques Membres ont répété que la concurrence à l'exportation restait un chantier inachevé et que cela devrait être reconnu, mais aucun résultat livrable à ce sujet n'est attendu pour la onzième Conférence ministérielle.

Mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS)

2.12. Le Brésil et l'Argentine ont indiqué que leur objectif était d'engager une discussion sur un certain nombre de questions SPS énumérées dans leur document de travail et susceptibles de faire partie des résultats livrables pour la Conférence ministérielle de Buenos Aires. Il me semble que ces Membres réfléchissent à ce que pourraient être les prochaines étapes en vue de faire avancer les discussions sur cette question.

3 CONCLUSION

3.1. Ainsi, les discussions des dernières semaines ont confirmé que les différents sujets en étaient à des stades de maturité différents.

3.2. De nombreuses délégations estiment qu'un résultat substantiel est à portée de main pour la onzième Conférence ministérielle en ce qui concerne la détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire, le soutien interne, le coton et les restrictions à l'exportation, mais on ne peut pas en dire autant des autres sujets.

3.3. Néanmoins, certaines délégations sont d'avis qu'un résultat substantiel peut encore être obtenu, du moins partiellement, pour certains autres sujets.

3.4. D'autres délégations disent douter qu'il soit possible d'obtenir des résultats substantiels sur l'un quelconque des sujets à l'examen.

3.5. De fait, il subsiste clairement des divergences sur des points essentiels, dont certaines sont importantes.

3.6. Pour tous ces sujets, à l'exception notable de la détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire, pour laquelle un mandat prescrit de convenir d'une solution permanente à la onzième Conférence ministérielle, les Membres s'entendent pour dire que certaines questions devront être traitées au moyen d'un programme de travail postérieur à la Conférence.

3.7. Pour ce qui est du processus, les Membres ont désormais entamé des discussions présentant un degré de spécificité élevé, du moins sur certaines questions. Tout récemment, le nombre de propositions – huit au total, dont certaines propositions sous forme de textes en vue de résultats à la onzième Conférence ministérielle – présentées la semaine dernière a confirmé l'engagement renouvelé des Membres.

3.8. Cela étant, nous ne sommes pas encore passés à un mode de négociation réellement intensif. Nous avons eu des suggestions, des discussions et des échanges utiles, mais aucune réelle négociation.

3.9. Cette phase de préparation a été très importante, je dirais même indispensable, afin de préparer le terrain pour une négociation réussie, mais nous devons aussi faire preuve de réalisme et de pragmatisme.

3.10. La question qui se pose à nous aujourd'hui est donc de savoir comment avancer compte tenu des nombreux éléments liés aux différents sujets et de leurs degrés de priorité respectifs pour les Membres, si nous décidons de passer à des négociations fondées sur des textes.

3.11. Cette question devient absolument cruciale étant donné les délais serrés dont nous disposons.

3.12. Quelle est donc la situation aujourd'hui?

3.13. Sur deux sujets – la détention de stocks publics et le soutien interne –, nous avons plusieurs contributions – y compris des propositions – qui mettent en lumière différentes options et comprennent parfois des éléments communs qui diffèrent néanmoins quant au fond. Ces contributions écrites sont complétées par des interventions orales lors des réunions, dont certaines comportent des éléments additionnels très précis.

3.14. Pour les restrictions à l'exportation, nous avons une proposition écrite principale qui pourrait servir de base à des discussions.

3.15. Pour le coton, certaines suggestions ont déjà été présentées et nous attendons toujours la communication du C-4 qui sera, bien sûr, un élément important de la négociation à venir.

3.16. Pour d'autres sujets, tels que l'accès aux marchés et le MSS, certains Membres ont présenté des communications qui n'ont pas encore déclenché de discussions approfondies avec les autres.

3.17. Enfin, les proposant qui ont soumis des propositions réfléchissent toujours à la manière d'avancer s'agissant des questions SPS, et aucun texte n'est attendu en ce qui concerne la concurrence à l'exportation.

3.18. Pour ma part, au cours des prochains jours, je réfléchirai attentivement à la manière d'organiser mes travaux compte tenu de toutes les contributions présentées à ce jour.

3.19. Après la pause estivale, mon objectif immédiat sera d'intensifier les discussions, sur la base des communications présentées jusque-là, en vue d'identifier les convergences et de cerner précisément les domaines de divergence.

3.20. Il faudra faire cela pour tous les sujets de négociation, en tenant compte de leurs différents degrés de maturité.

3.21. Cela étant dit, j'aimerais souligner une nouvelle fois que je ne suis qu'un facilitateur et que rien ne remplace des discussions directes entre les délégations et au sein de celles-ci pour combler les écarts et étudier et développer les solutions possibles qui pourraient faire l'objet d'un consensus, en tenant compte des communications récentes et des discussions connexes.

3.22. Il reste extrêmement peu de temps et il n'y aura aucune place pour l'hésitation ni pour la procrastination à l'automne.

3.23. Voilà qui conclut mon rapport.
